

Guizot entre histoire, mémoire et politique

Congrès CTHS 2024

Par Laurent Theis

François Guizot, lui aussi, fut à sa manière un sportif. Que le petit orphelin nîmois ait accédé aux plus hautes fonctions et dignités, et conquis une réputation internationale, il le doit à des efforts et une énergie impliquant aussi son corps. Par exemple, s'exprimer durant des heures devant les députés en portant la voix jusqu'en haut des tribunes est une performance digne des artistes lyriques, et nécessitait une préparation physique minutieuse ; écrire à la plume, sans jamais qu'elle bronche, des milliers de lettres et dépêches, une centaine de livres, est là aussi une performance. Enfin, la politique, à laquelle il s'est voué passionnément, relève également de la compétition ; « j'aime la politique, parce que j'aime la lutte », disait-il. Et il vécut ainsi, par une hygiène stricte, jusqu'à la veille de ses 87 ans, conclue par une mort belle comme l'antique. C'était le 12 septembre 1874, voilà donc 150 ans.

Cette commémoration peut être l'occasion de revenir sur un débat qui nous traverse depuis des décennies, celui des rapports ambigus entre histoire et mémoire. Guizot peut nous y aider ; d'abord parce que ce débat a véritablement pris corps avec la génération d'historiens à laquelle il appartient. Ensuite, parce que Guizot fut en même temps ou successivement historien, éditeur de Mémoires et mémorialiste lui-même. En 1812, inaugurant à 25 ans le cours d'histoire moderne à la faculté des lettres qui le consacra comme l'historien le plus considérable de sa génération, et même des suivantes, il faisait plus qu'esquisser les voies et moyens d'un savoir renouvelé et en vérité d'une science en formation -il est en particulier l'un des promoteurs de la note de bas de page ; en créant en 1834 ce qui deviendra cinquante ans plus tard le CTHS, et en définissant la mission de ce dernier dans des documents dont j'imagine qu'ils sont une lecture obligatoire pour faire partie de votre assemblée, il a contribué à poser concrètement autant qu'intellectuellement les termes de la question, et commencé d'y apporter des réponses ; en publiant entre 1858 et 1867 huit volumes de *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, il s'est impliqué directement dans ce dialogue entre mémoire et histoire, qui convoque aussi, surtout chez lui, la politique.

Guizot commence sa première leçon, le 11 décembre 1812, par une anecdote: En 1615, emprisonné à la Tour de Londres, sir Walter Raleigh, l'ancien favori d'Elisabeth 1^e, était en train d'écrire la 2^e partie de son *Histoire du Monde* lorsqu'il assiste de sa fenêtre à une querelle sanglante dans la cour de sa prison; le lendemain, il reçoit un ami témoin et acteur du même incident qui lui décrit une scène contraire de ce qu'il avait vu de ses yeux. Raleigh, se disant alors que la vérité est impossible à établir, jette alors son manuscrit au feu. Comment faire de l'histoire avec de la mémoire, interroge le jeune professeur ? Cette question l'accompagnera toute sa vie. Devenu éditeur du fait des circonstances politiques qui ont entraîné son éviction comme haut fonctionnaire en 1820 puis comme professeur en 1822, Guizot entreprit de publier des *Mémoires* destinés à fournir des sources et du matériau à un public élargi ; ce furent, entre 1823 et 1826, les 25 volumes de la Collection des *Mémoires relatifs à la révolution*

d'Angleterre, dont il était en train d'écrire l'histoire, et, entre 1823 et 1830, des 30 volumes de la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au 13^e siècle*, dont mes collègues sorbonnards et moi-même utilisions encore les traductions pour nos étudiants voilà tantôt 50 ans. Beaucoup d'entre vous, je pense, les ont consultés, et ont remarqué la pertinence des notices placées par Guizot en tête de chaque livraison, et qui parfois anticipent cette histoire des mentalités développée 150 ans plus tard ; je pense en particulier aux *Gesta Dagoberti* et à *l'Histoire de l'église de Reims* de Flodoard. Guizot, lui, avait alors à l'esprit son *Histoire des origines du gouvernement représentatif*, puis son cours de 1829 sur *l'Histoire de la civilisation en France*, qui a consacré sa réputation.

Sa démarche entrepreneuriale, qui mobilisait toute une équipe dont son épouse Pauline de Meulan n'était pas le moindre membre, s'est prolongée lorsqu'il accéda aux affaires en 1830, et en particulier durant son long ministère de l'Instruction publique, entre octobre 1832 et avril 1837. Ce furent en 1833, sous son patronage, la fondation de la Société de l'Histoire de France, à laquelle je tiens à associer sa petite soeur, la Société de l'Histoire du Protestantisme Français créée en 1852 et dont il fut naturellement le président d'honneur, et en 1834, sous son autorité, la création du CTHS ; mais cette histoire est la vôtre et je ne m'y attarde pas, d'autant que Mme Simone Mazaurec s'est exprimée sur ce sujet lors de votre congrès de Reims en 2015. Soulignons simplement que l'histoire et la mémoire, ou plutôt les Mémoires, commençaient de cheminer vers le même objectif, par des voies diverses : en témoignent les programmes de publication des deux organismes, la démarche qui l'accompagne et les responsables des éditions ainsi établies : quoi de commun, par exemple, entre l'érudit Jules Quicherat éditant les procès de Jeanne d'Arc et le romancier populaire Eugène Suë la correspondance de l'amiral de Sourdis ? Eh bien ceci : une exigence scientifique constamment rappelée, même si sa mise en œuvre laisse parfois à désirer ; aujourd'hui encore, certaines de ces publications d'un autre siècle demeurent sans équivalent.

A l'époque, elles venaient à leur heure. Vous savez tous à quel point, sous la monarchie constitutionnelle, l'atmosphère était à l'histoire, pour des motifs esthétiques et des considérations intellectuelles et même sociales. La question posée à la génération née entre 1785 et 1805 était : qu'est-il arrivé durant cette période chaotique, comment l'expliquer, voire qui sommes-nous au juste, et où allons-nous ? L'histoire était alors le recours. Parmi tant d'autres, citons Barante, en 1828, futur président de la Société de l'Histoire de France : « Notre siècle est saisi par la fièvre historique. » Chateaubriand en 1831 : « Tout prend aujourd'hui la forme de l'histoire. » Naturellement, l'histoire de France était convoquée au premier chef, à côté de celle de l'Angleterre, placée en miroir pour y voir plus clair. Or cette histoire de France, une histoire qui fût vraiment nationale, elle n'existait pas, déplorait Augustin Thierry en 1829, et Henri Martin à sa suite en 1833. Guizot donna l'élan indispensable à son développement, en commençant par pourvoir les historiens du matériau nécessaire, et de quoi alimenter la curiosité d'un public de plus en plus nombreux.

Comme en tous temps, mais davantage qu'en certains temps, son entreprise scientifique et celle de ses amis répondaient à un projet politique, on dirait aujourd'hui idéologique et culturel : ancrer la monarchie parlementaire, et plus généralement le système représentatif, dans le passé national, pour en confirmer la légitimité, et l'inscrire dans le

mouvement général de la civilisation. Ainsi l'étude de l'histoire venait en appui à ce que Guizot appelait « le gouvernement libre », ou encore « le gouvernement des esprits » dont il se fit le promoteur et l'agent, dans l'opposition sous la Restauration, au gouvernement sous le régime de Juillet.

Comme on sait, les événements ne vinrent pas consacrer la monarchie constitutionnelle comme l'horizon indépassable du gouvernement de la société française, comme si l'histoire donnait tort à la raison. Guizot en fit politiquement et même personnellement les frais, mais son robuste tempérament lui interdisait de prendre son parti de cette défaite. C'est pourquoi, moins de dix ans après sa chute, il décida de rédiger ses Mémoires, pour réparer dans l'ordre intellectuel cette sorte d'entorse aberrante infligée par les faits ; il anticipait ainsi la remarque de son disciple Albert Sorel, en 1903 : « Il n'y a pas de bataille perdue qui ne se regagne sur le papier. » Du papier, peu de personnalités au XIXe siècle en consommèrent autant que Guizot, entre 1805 et 1874. Ici, plus de quatre mille pages sortirent de sa plume qui, disait Sainte-Beuve, ne bronchait jamais. Pour donner à ses Mémoires tout leur poids, il tint, à la différence de Chateaubriand et malgré les objections de Tocqueville, à les publier de son vivant, pour répondre publiquement de ce qu'avaient été ses idées et sa pratique politiques, et qui demeurent ses convictions profondes. Mais, comme l'observait Camille Jullian, Guizot homme d'Etat ne cessait jamais d'être historien. C'est peut-être une des causes de son impopularité. Aussi, dans le titre même de son ouvrage, Mémoires est-il associé à l'histoire L'histoire de son temps, les historiens à venir l'établiraient scientifiquement, comme lui-même l'avait fait dans les six tomes de son *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, mais il en traçait déjà les grandes lignes et en indiquait la signification générale, tout en leur fournissant un matériau de première main.

En effet, le mémorialiste de 1858 mit en œuvre les voies et moyens définis par le professeur de 1812. A partir du 2^e volume, entrant dans sa période proprement ministérielle, il écarte les éléments personnels déjà très rares, ceux pourtant que le lecteur de Mémoires recherche avant tout dans ce type de littérature, et recourt de plus en plus à des documents, largement cités in texte ou figurant dans des annexes dont l'importance va croissant. Car, explique-t-il, en toutes circonstances, je cite, « les pièces historiques servent de développement et de preuves, soit aux assertions, soit au jugement de l'histoire. » Rassemblant une énorme documentation car, dit-il à son collaborateur Charles Lenormant, « je ne veux rien dire qui ne soit parfaitement exact », et à son protégé Camille Rousset, « j'ai la manie d'en savoir plus que je n'en emploierai », -une manie que l'on aimerait retrouver plus souvent de nos jours- il opère sur les événements auxquels il a été directement mêlé comme il l'a fait dans ses travaux proprement historiques. Comme si ces dizaines de documents originaux de fin de volume ne suffisaient pas, Guizot publiait, en même temps que ses Mémoires et pour les compléter, une *Histoire parlementaire de France* en cinq tomes, reproduisant ses discours de 1819 à 1848 ; il plaçait en tête l'un de ses meilleurs textes, intitulé *Trois générations. 1789, 1814, 1848*, mettant ainsi en œuvre cette notion de génération qui n'a cessé depuis lors de montrer sa pertinence dans l'explication historique et politique. Ainsi, par une sorte de chiasme, alors que l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre*, de conception et de réalisation avant tout scientifiques, pouvait accessoirement apporter, je le cite, « quelques vives lumières sur notre Révolution à nous, et sur notre situation actuelle », les *Mémoires*,

récit par définition personnel et subjectif, prenaient la forme d'une démonstration quasi magistrale, voire universitaire, y compris dans sa présentation matérielle. Si l'histoire restait la poursuite de la politique par d'autres moyens, la politique, chez Guizot, était élevée à la dignité de l'histoire ; du moins s'efforça-t-il d'y croire, et de le faire croire. « Je suis sûr que ces Mémoires », écrit-il à sa fille Henriette de Witt en 1859, « en même temps qu'ils donneront à l'avenir un tableau vrai de mon temps et de la part que j'y ai prise, ne seront pas sans action sur le présent. » De fait, dès avant leur achèvement, l'Empire libéral ouvrait la voie au retour des orléanistes ; un peu plus tard s'établissait la République des ducs décrite par Daniel Halévy – Albert de Broglie, Gaston d'Audiffret-Pasquier, Louis Decazes- qui avaient été biberonnés par Guizot.

Plus profondément, l'ambition explicite de Guizot, qui suffoqua parfois ses contemporains, était de s'inscrire dans le sillage de Thucydide, de Tacite et de Machiavel, aussi du grand chancelier d'Angleterre Clarendon, l'une de ses plus grandes admirations, peut-être parce que, principal ministre de Charles II, il encourut la disgrâce sous la pression d'une faction politique. Cette double fonction historique et politique, lorsqu'elle est assumée et exprimée au plus haut niveau intellectuel et littéraire, répond à la définition des Mémoires d'Etat, une denrée rare. R. Rémond a ainsi reconnu que les *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* se situaient, je cite, « comme point de rencontre entre l'expérience directe de l'homme politique et la méditation de l'historien ». Dans sa réflexion sur les Mémoires d'Etat, P. Nora a dressé un parallèle entre François Guizot et Charles de Gaulle, « ces deux plus grands mémorialistes de l'Etat démocratique », qui cherchèrent par leurs Mémoires « à faire leur salut historique. »

Ce que le Général a manifestement réussi, l'ancien président du Conseil y est-il parvenu ? Je vous suggère de le vérifier dans une édition abrégée des Mémoires de Guizot, à paraître prochainement, que j'ai eu l'honneur d'établir, présenter et annoter. Pardonnez-moi de terminer sur une considération commerciale, mais l'occasion était trop belle. Et maintenant, enfin, je me tais.